

Une formation technologique en 2 ans pour acquérir les connaissances nécessaires à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur court ou long dans le domaine du vivant

Le baccalauréat technologique des sciences et technologie de l'agronomie et du vivant se situe entre les séries générales et les séries professionnelles. Il a pour objectif de permettre aux jeunes en formation de maîtriser des connaissances humanistes, scientifiques et technologiques de l'agronomie, de l'aménagement environnemental, de la transformation, de l'animation des territoires ruraux.

Conditions d'admission

Ce baccalauréat est accessible aux élèves ayant suivi une Seconde Générale et Technologique après avis du conseil de classe. Les titulaires d'un BEPA peuvent être admis à condition d'avoir un excellent dossier scolaire.

Organisation de la formation

La formation est organisée en 10 unités pluridisciplinaires appelées matières (réparties sur 62 semaines d'enseignement en première et terminale) et en 8 semaines de stages dont :

- 3 semaines de stages collectifs (stage d'étude d'une procédure de développement local, stage d'activités de plein air, stage à l'étranger, visites techniques...) pris sur la scolarité
- 5 semaines de stage individuel en entreprise ou organisme (dont 3 sur la scolarité) en relation avec la spécialité choisie qui sert de base à l'élaboration du dossier d'étude technologique présenté à l'examen.

Les matières :

M 1 : la langue française, les littératures, d'autres modes d'expression

M 2 : langues et cultures étrangères

M 3 : activités physiques, connaissances du corps et santé

M 4 : mathématiques et technologies de l'informatique et multimédias

M 5 : l'homme et le monde contemporain

M 6 : espaces, territoires et sociétés

M 7 : le fait alimentaire

M 8 : gestion du vivant et des ressources

M 9 : matière et énergie dans les systèmes

M 10 : Espace d'Initiative Locale, ou enseignement d'approfondissement technologique :

- 2 choix sont proposés à Cibeins pour cette spécialité :
- aménagement et valorisation des espaces,
 - production agricole.

Les disciplines :

Disciplines	Horaire hebdomadaire indicatif
Physique-chimie	2 h 30
Biologie-écologie	2 h 30
Education socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques	2 h 00
Histoire-géographie	2 h 00
Technologies	3 h 00
Espace d'Initiative Locale (EIL)	
Sciences et techniques Agronomie Zootechnie Equipement	6 h 00
Français	2 h 00
Philosophie	1 h 00
Langue Vivante 1	2 h 00
Education physique et sportive	2 h 30
Mathématiques	2 h 30
Informatique	0 h 30
TOTAL	30 h

Les enseignements facultatifs

Les élèves peuvent présenter 2 enseignements facultatifs au baccalauréat parmi ceux proposés à Cibeins

- LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien (2h par semaine)
- EPS : 2h par semaine, réservé à des élèves à profil sportif
- Hippologie-équitation : 1h d'hippologie + 2h d'équitation par semaine

Délivrance du diplôme

La délivrance de l'examen repose sur un **Contrôle en Cours de Formation** qui intervient à hauteur de 1/3 dans la note finale (les élèves passent des CCF au cours des deux années dans l'établissement). Des **épreuves terminales** sont organisées en fin de première et en fin de terminale, elles comptent pour 2/3 de la note finale.

Que faire après un Bac Technologique S.T.A.V. ?

Le Bac Technologique prépare aux formations supérieures courtes (BTS – DUT) du domaine paysager, gestion de l'eau, gestion des espaces naturels, production agricole, horticole, forestière, aquacole, et agroéquipements.

Le Bac Technologique permet une poursuite dans toutes les options de Brevet de Technicien Supérieur Agricole.

Enfin, l'accès à l'enseignement supérieur long est également possible (universités, classes préparatoires aux Ecoles d'Ingénieurs...)